



Sommaire

P2 : Mot du Maire

P3 : L'équipe municipale
Représentants instances
Recrutement pour le ménage

P4 : État civil
Démographie
Réussite aux examens

P5 : Confinement
Nouveautés au SIAEP

P6 : Travaux

P7 : Travaux (suite)

P8 : Projets 2021
Restauration plaques

P9 : Anciens combattants
Bilan du comité des fêtes
Calendrier 2021

P10: Exposition de Martine
Castellena
Jeu des 7 erreurs

P11: Randonnées
Photo de classe

P12: Adresses utiles
Recette



Mesdames, Messieurs, chers Laumériens,

En cette fin d'année 2020, nous avons le plaisir de vous adresser notre petit journal communal.

Tout d'abord, je souhaitais, au nom de la nouvelle équipe municipale, vous adresser nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales.

Les onze candidats ont été élus au premier tour le 15 mars, puis les adjoints et moi-même avons été reconduits dans nos fonctions le 24 mai.



J'en profite pour remercier la précédente équipe municipale et notamment les quatre conseillers qui n'ont pas souhaité se représenter cette année. Un grand merci à Bernard, Julien, Karen et Michel pour leur engagement pendant un ou plusieurs mandats ainsi que pour tous ceux qui ont été conseillers à un moment ou à un autre, et notamment à Annick et Jean Marie qui ont été maires avant moi.

Être conseiller municipal, adjoint ou maire, c'est se rendre disponible à différents moments, c'est être au service de sa commune, c'est prendre des décisions parfois pas si simples, le tout pour le bien des habitants et pour l'intérêt général.

Pour la plupart d'entre nous, l'année 2020 restera malheureusement gravée dans nos mémoires car nous avons passé des moments difficiles et inédits.

Bien qu'une menace de pandémie nous était annoncée au début d'année, nous pensions y échapper car elle était loin de nos frontières. Au fur et à mesure des semaines, nous nous sommes vite aperçus que ce virus se propageait très vite et début mars l'inquiétude était grandissante.

Des annonces importantes ont été faites le week-end du 15 mars et un confinement national fut décidé à partir du 17 mars. Ce premier confinement a duré 8 semaines, provoquant en même temps une crise économique.

Après une accalmie cet été, nous avons été touchés par une deuxième vague à l'automne qui se poursuit en cette fin d'année.

Ces différents moments ont bouleversé beaucoup de choses, que ce soit au niveau personnel, professionnel ou associatif.

Au niveau communal, l'élection du maire et des adjoints a été reportée de 2 mois, les manifestations du comité des fêtes ont été soit annulées soit maintenues en les adaptant et en respectant certaines conditions.

Sachez qu'à l'heure actuelle, il est difficile de prévoir les dates des manifestations de 2021 ; d'ailleurs la cérémonie des vœux de la municipalité n'aura malheureusement pas lieu cette année. Le chèque-cadeau pour les enfants, offert par le comité des fêtes, leur sera remis directement.

Pour finir, je tenais à remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie communale. Je pense évidemment à toute l'équipe municipale, notamment à Christine et Patrick, nos deux adjoints, mais aussi aux membres et bénévoles du comité des fêtes, aux associations qui s'investissent dans la vie de notre village et à Stéphanie et Ludovic, nos deux employés communaux.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, malgré le contexte particulier et par avance, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2021, en faisant le souhait qu'elle soit meilleure que 2020 !

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pascal COUDRAY

L'équipe municipale



Pascal Coudray (Maire), Jean-Claude Rault, Mélanie Follio, Sébastien Couturier, Céline Lorieux, Philippe Sorand, Pascaline Ricque, Jean Daragon, Violaine Vieillerober, Patrick Soutif (1^{er} adjoint), Christine Weber (2^{ème} adjointe).

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES DIFFÉRENTES INSTANCES :

Syndicats	Titulaires	Suppléants
CDC (Communauté de Communes)	Pascal COUDRAY	Patrick SOUTIF
SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)	Philippe SORAND Patrick SOUTIF	Céline LORIEUX Violaine VIEILLEROBE
SIAA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Agricole)	Sébastien COUTURIER Pascal COUDRAY Jean-Claude RAULT	
SMIRTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères)	Pascal COUDRAY	Jean DARAGON
PNRP (Parc Naturel Régional du Perche)	Christine WEBER	Violaine VIEILLEROBE
Te 61 (Territoire d'Energie Orne)	Pascal COUDRAY	Pascaline RICQUE
Pays du Perche Ornaïs	Mélanie FOLLIO	Christine WEBER

Recrutement d'une personne pour le ménage

En ce début de mandat, le maire et les adjoints ont souhaité ne pas prendre la totalité de l'indemnité qui pouvait leur être attribuée et ont proposé au conseil municipal de recruter une personne pour faire quelques heures de ménage dans l'église ou dans la salle des fêtes. Cette proposition a été acceptée et à partir de janvier 2021, Kathleen Vaugéin assurera 3 heures de ménage par mois. Nous en profitons pour remercier Jocelyne et Daniel Hameau pour avoir effectué le ménage dans l'église durant ces dernières années mais aussi toutes les personnes qui se sont succédées, au fil des décennies, pour cette tâche bénévole.



Etat civil 2020

NAISSANCES

Aaron Guibert, né le 25 avril 2020.

Liam Vanderheyden, né le 20 mars 2020.

DÉCÈS

René Viette, le 2 janvier 2020 à l'âge de 83 ans.

Germaine Soutif, le 16 janvier 2020 à l'âge de 75 ans.

Maurice Fret, le 19 juillet 2020 à l'âge de 98 ans.

PACS

Véronique Landais et Jeremy Lasne pacésés

le 2 novembre 2020.

Véronique, Jérémy, Maëlle et Crystal



Démographie



Lors du recensement 2017, la commune comptait 134 habitants. Depuis, de nouvelles familles se sont installées ou se sont agrandies et si le recensement avait lieu en ce moment, nous serions 146, soit une hausse de 9% en 4 ans (ne sont pas comptées dans les chiffres précédents les 17 résidences secondaires présentes sur la commune).

Le nombre d'enfants est important puisque nous comptons aujourd'hui 29 enfants de moins de 12 ans, ce qui est remarquable car la tranche d'âge 0-12 ans représente 20% de la population.

Un dernier indicateur : sur la commune, les moins de 20 ans sont au nombre de 44, ce qui représente 30% de la population.

Réussite aux examens

PROMOTION 2020

Cette année, félicitations à :

Lyane Cialdella : Brevet des collèges mention assez bien.

Mathieu Duriez : Brevet des collèges mention assez bien.

Charlotte Coudray : Brevet des collèges mention très bien.

Antoine Coudray : Bac S mention bien.

Aurea Ramillon : Bac pro SAPAT.



Confinement

Comme je l'évoquais dans le mot du maire, un confinement de notre pays a été mis en place dès le surlendemain des élections municipales pour limiter la propagation du Coronavirus. Ce confinement inédit a duré du 17 mars au 11 mai et a bouleversé nos habitudes : les enfants ont fait l'école à la maison, le télétravail s'est répandu dans beaucoup d'entreprises, de nombreux commerces ont été interdits d'ouverture et nous ne pouvions sortir de chez nous que pour un motif valable et à condition d'avoir rempli une attestation de déplacement.

La municipalité, ayant les adresses internet de la plupart des habitants, a pu communiquer à de nombreuses reprises avec ses administrés. Pour les personnes n'ayant pas internet, ces messages ont été distribués dans les boîtes aux lettres.

Le but était d'informer, de donner les attestations de déplacement, mais

aussi tout simplement de prendre des nouvelles de chacun.

Début mai, la commune a participé à une commande groupée de masques auprès de la CDC et a offert un masque en tissu à chaque habitant. Ces masques étaient une denrée rare à l'époque !

Durant cette période de confinement, tout le monde a pris conscience de l'importance du commerce de proximité.

La boucherie de Bretoncelles a poursuivi de faire sa tournée le jeudi à la grande satisfaction des anciens et des nouveaux clients. Sachez que cette tournée est toujours d'actualité et nous remercions les bouchers pour ce service proposé.

Etant donné la demande, nous avons contacté la boulangerie de Neuilly pour voir si une tournée ou un dépôt de pains pouvaient être organisés. Aurélien et Marie Touffet y avaient

déjà réfléchi et avec le partenariat de la municipalité une tournée a été organisée dans le village deux fois par semaine.

Le maire envoyait un SMS aux habitants quinze minutes avant l'arrivée du boulanger. Le camping-car des boulangers stationnait sur la place du village et les habitants étaient servis les uns après les autres.

Le camping-car était un vrai commerce ambulancier avec de la boulangerie, de la viennoiserie et de la pâtisserie mais aussi de l'épicerie et des fruits et légumes frais.

Nous faisons nos commandes d'une fois sur l'autre et tout le monde était satisfait. C'était aussi un moyen de se retrouver en respectant les distances et gestes barrières bien sûr. Un grand merci à Aurélien et Marie pour ce service. Grâce à eux, il y avait de la vie dans le village deux fois par semaine malgré le contexte particulier.



Quelques nouveautés au SIAEP

Depuis quelques semaines, le SIAEP a une nouvelle secrétaire : bienvenue à Christine Aubert qui habite au Mage et qui est originaire de la région.

Le SIAEP Le Pas Saint L'homer-Les Menus, regroupant désormais 6 communes va changer de nom pour s'appeler le SIAEP PERCH'EST et va transférer son siège social et son secrétariat de la mairie des Menus à la mairie de la Madeleine Bouvet.

RÉNOVATION DE LA DÉPENDANCE DES LOCATAIRES :

Cette petite dépendance, située dans la cour des locataires, était à l'origine les toilettes de l'école lorsque la classe se faisait dans le bâtiment de la mairie, c'est-à-dire avant 1960.

Désormais, ce bâtiment sert de dépendance pour les locataires. La surface n'est pas très grande mais permet de ranger quelques outils.

La toiture commençait à montrer quelques signes de faiblesse et les enduits extérieurs étaient défraîchis, notamment la face qui donnait sur la cour de la salle des fêtes. Il a donc été décidé de rénover ce bâtiment et en janvier, le conseil municipal a retenu le devis d'Arnaud Tournelle pour refaire la toiture ainsi que l'enduit extérieur en pierres apparentes et tous les joints de briques. Lors de la première réunion du nouveau conseil municipal, en date du 24 mai, il a été décidé de refaire les portes afin de compléter cette rénovation.

Ces portes ont été faites bénévolement par Jean-Claude Rault et Daniel Hameau.



Coût des travaux :

Toiture : 448,50 € HT

Enduits extérieurs : 1420 € HT

Portes, achat des fournitures : 150,71 € HT

ENTRETIEN DES CHEMINS :

Comme chaque année, une attention particulière a été portée aux chemins communaux.

Le fauchage et l'égavage ont été réalisés par l'entreprise locale de Julien Garnier.

Cette année, 9 tonnes de calcaire ont été achetées et une cinquantaine de tonnes de gravats ont été utilisées pour l'empierrement des chemins. Coût de l'égavage et broyage (Entreprise Garnier) : 2 560,57 € HT

CALVAIRE :

En 2015, le calvaire a été restauré grâce à l'implication de nombreuses personnes.

Cette année, la lasure de la croix a été refaite par Cyril Béjon. Les deux petites croix se trouvant au carrefour de la Folie et sur l'oratoire ont également été lasurées. L'aménagement autour du calvaire a été revu grâce à l'intervention bénévole de Michel Taillandier.

Les lisses en béton, se trouvant le long de la route ont été arrachées et des bordures ont été posées au sol pour délimiter l'espace.



COMPTEUR D'EAU AU CIMETIÈRE :

Depuis la création du réseau d'eau potable, chaque commune disposait d'une pompe à eau près du cimetière. Il n'y avait pas de consommation à payer pour les communes car il n'y avait pas de compteur.

Cette année, le syndicat des eaux a souhaité qu'il soit installé un compteur pour chaque branchement.

L'entreprise Dassé va donc installer un compteur nécessitant quelques travaux pour repartir de la conduite principale.

Le SIAEP prendra 50% du montant des travaux à sa charge.

La commune va profiter de ces travaux pour installer une bouche d'arrosage, ce qui permettra de pouvoir brancher un tuyau. Les personnes voulant utiliser un tuyau pour nettoyer les tombes pourront donc désormais le faire.

Coût des travaux et financement :

456 € HT financés par la commune

456 € HT financés par le SIAEP

Travaux (suite)

BORNES À INCENDIE :

Le conseil municipal envisageait cette année de changer 3 bornes à incendie qui étaient vétustes en sachant que la commune pouvait prétendre à une subvention de 40%, au titre de la DETR.

Un devis a été demandé à l'entreprise Dassé et le montant des travaux s'élevait à 5670 € HT.

Malheureusement, notre dossier pour la DETR n'a pas été retenu.

Le conseil municipal a donc décidé de reporter ces travaux pour 2021 et de refaire une demande de subvention.

PANNEAUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE DE BOURG :



Les panneaux d'entrée et de sortie de bourg étant vétustes, une demande a été faite auprès du conseil départemental pour les changer.

En effet, c'est le département qui finance ces panneaux étant donné que les trois routes qui arrivent dans le bourg sont des départementales.

Ces panneaux ont été changés le 6 novembre.

ACHAT DE MATÉRIEL :

Lors du conseil municipal du 16 octobre 2020, il a été décidé d'acheter un petit congélateur pour la salle des fêtes pour un montant de 92 €. Cela permettra, lors des locations, d'avoir quelques glaçons ou du sorbet pour le trou normand ! Un aspirateur a été également acheté pour le ménage de l'église et des bâtiments communaux pour un montant de 80 €.

MARES :

La sécheresse de l'été, ayant été longue et importante, de nombreuses personnes en ont profité pour curer les mares en septembre.

Nous remercions Nadine et Alain Henry qui ont curé la mare des trois croix et arraché les saules autour.

Désormais, l'oratoire est mis en valeur et tout le monde peut le voir en passant sur la départementale.



LAMPADAIRES:

Les têtes des cinq lampadaires se trouvant dans le centre ont été changées ainsi que l'horloge qui commande l'allumage et l'extinction des lumières.

Ces têtes ont été remplacées par des leds, beaucoup moins énergivores.

Désormais, tous les lampadaires du village sont équipés par des leds.

La compétence éclairage public étant une compétence de la communauté de communes, c'est la CDC qui a financé cette dépense.

Coût des travaux : 3132,01 € HT financés par la CDC

ENTRETIEN DE LA VOIRIE :

L'entretien de la voirie est une compétence de la Communauté De Communes.

Les travaux suivants ont été retenus et financés en 2020 par la CDC :

- Arasement des bermes et recalibrage des fossés sur la route de la Folie.

- Purge et réfection de la voirie au niveau de la ferme de

la Folie suite à une déformation de la route.

- Elargissement du busage à l'extrémité de la route des Baroudières.

Prévision de la dépense : (payée par la CDC)

Fossés et arasement : 3936,72 € TTC

Purge et enrobé à la Folie : 4348,92 € TTC

Busage (route des Baroudières) : 763,20 € TTC

Projets 2021

Différents projets sont à l'étude pour l'année 2021 :

- Changement de certaines bornes à incendie.
- Changement du carrelage dans une pièce d'un logement communal.
- Viabilisation puis vente des terrains en sortie du bourg (sur le site de l'ancienne scierie).
- Réflexion sur des petits travaux de restauration dans l'église.

NUMÉROTATION DES MAISONS DANS LES HAMEAUX :

Pour préparer l'arrivée de la fibre jusqu'aux habitations, vaste projet du département qui sera réalisé avant fin 2023, il est demandé aux communes de réfléchir à la numérotation des maisons dans les hameaux. Il faut que chacun ait une adresse unique.

Cette exigence est aussi une nécessité pour les interventions des services de secours et de la gendarmerie mais aussi pour la distribution du courrier et des colis.

PLUI:

Depuis quelques mois, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est opérationnel.

Une cartographie a donc été réalisée sur l'ensemble de la Communauté De Communes en classant les terrains dans différentes zones (Naturelle, Agricole, Urbanisée...).

Sur notre commune, nous connaissons désormais les terrains qui sont constructibles : ils sont situés pour la plupart dans le bourg et quelques-uns correspondent aux dents creuses dans les grands hameaux.

Les terrains communaux, se trouvant sur le site de l'ancienne scierie, sont d'ailleurs redevenus constructibles.

En 2012, la commune a pris un arrêté pour nommer les 3 rues du bourg (rue de l'église, route de Moutiers et route de la Bonde) et pour attribuer un numéro à chaque maison du bourg. La municipalité souhaite donc poursuivre et établir une numérotation des maisons dans tous les hameaux, qui sera en lien avec les parcelles du cadastre et qui sera géolocalisée en étant enregistrée avec les coordonnées GPS.

Restauration de deux plaques

Nous avons été sollicités par monsieur Pytel qui a travaillé longtemps pour le SIDTP et qui a fait de nombreuses recherches historiques dans le Perche.

Désormais à la retraite, il continue ses recherches et s'est intéressé tout particulièrement aux plaques directionnelles en fonte que l'on peut voir dans de nombreux carrefours dans le département de l'Orne. Trois plaques sont encore existantes dans notre commune, à la fourche, à la Folie et au Patis. Ces plaques ont été financées par le département à la fin du 19ème siècle ainsi que des plaques interdisant la mendicité dans le département dans les années 1850.

Monsieur Pytel a retrouvé dans les archives départementales beaucoup de renseignements et notamment le fait qu'il y avait une plaque directionnelle sur la façade de l'ancien café. Cette plaque, d'une vingtaine de kg, a été fondue en 1897 par l'entreprise CAPITAIN-GÉNY & CIE (Fonderie de Bussy, Haute Marne) et a été posée le 22 décembre 1897; on la voit sur une carte postale du début du siècle précédent, mais elle a été enlevée probablement dans les années 60 lorsque la façade a été restaurée car elle n'apparaît plus sur une carte postale de 1965.



Sur le pignon de la mairie, il y avait également une plaque interdisant la mendicité comme dans tous les villages à l'époque.

Nous avons retrouvé ces deux plaques dans le local communal et nous avons décidé de les restaurer car elles étaient très abimées par la rouille.

Laurent Husson, spécialiste du décapage par aérogommage à Neuilly sur Eure, a décapé les deux plaques et les adjoints Christine et Patrick se sont occupés de la peinture. Un grand merci à eux trois pour ce beau travail ! Le 28 octobre, nous avons repositionné la plaque sur la façade de l'ancien café et la plaque de la mendicité a été installée dans la mairie.

Anciens combattants

Association des anciens combattants du Pas Saint l'Homer et de la Madeleine Bouvet.

Président : Jean Bigeault 02.33.73.93.60

Les cérémonies ont eu lieu en petit comité cette année. Le message de l'UFAC a été lu par Fabien Boucher le 11 novembre.



Bilan du Comité des fêtes 2020



Alors qu'un orage gronde au lointain, cette année débute banalement avec les traditionnels vœux de la mairie qui réunit une grande partie du village pour écouter le bilan de l'année écoulée, partager la galette et distribuer les chèques cadeaux aux 31 enfants de moins de 12 ans. Le petit loto communal vient ensuite après la messe de Saint Laumer dans la salle des fêtes qui était comble. Le gain de 816 € sera utilisé comme d'habitude l'année suivante pour les achats des principaux lots. Un grand coup de vent fait venir des ennemis invisibles qui bloquent tout, y compris nos activités festives. L'année vingt vingt ne mérite pas une note si optimiste. Le repas offert aux aînés le 25 avril est reporté en attendant de meilleurs conditions sanitaires et qui n'arrivent pas, même en fin d'année. Le budget de ce repas est reporté dans le traditionnel colis offert à

nos « anciens » de plus de 70 ans.

Les fêtes communales sont aussi annulées, mais il semble possible d'organiser des vides greniers. Le comité des fêtes accepte après beaucoup d'hésitations d'organiser le vide grenier du 19 août avec les règles en vigueur imposées par la préfecture. Grâce à l'aide de notre maire, la préfète de l'Orne autorise le 17 août la réalisation de cette manifestation. Les deux visites de la gendarmerie constatent que les règles sont appliquées, y compris par les 110 exposants et les visiteurs. En absence de repas grillades le soir, suivi par un bal, le gain de cette journée est de 1746 €. Le repas dansant de Bretoncelles prévu le 14 novembre et l'assemblée générale du comité des fêtes ne peuvent avoir lieu pour cause de confinement.

Le président - Daniel Hameau

Calendrier 2021

Messe de Saint Laumer :	10h30 - 24 janvier
Repas des anciens :	24 avril
Fête communale :	22 août
Randonnée pédestre :	11 et 12 septembre
Choucroute :	27 novembre

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



Exposition de Martine Castellana

Pour la 10^{ème} et dernière édition de sa galerie éphémère, Martine Castellana nous a fait découvrir, du 15 août au 20 septembre, les oeuvres originales de 13 artistes locaux mais aussi d'autres horizons.

Suzanne Amchin-Tellier (huiles), Martine Castellana (noirs et blancs), Anne-Marie Anfray (fusains), Jef Tessier (encre), Lysiane Bouraseau (plastiques), Valérie Vigneron (techniques mixtes), Sylvie Mazereau, (techniques mixtes), Marion Cremer (mandalas), Isabelle Lallier (techniques mixtes). Véronique Touroveroff (terre), David Commenchal (photos) et Symeon Huret (dessins).

Plus d'infos sur : facebook.com/galeriepalamer



Jeu des 7 erreurs

SAUREZ-VOUS RETROUVER LES 7 ERREURS ENTRE CES DEUX PHOTOS ?



Randonnée autour du Pas Saint L'Homer



Le 13 septembre, l'équipe municipale a organisé sa randonnée. Ce fut, comme l'an dernier une belle journée ensoleillée.

Pour cette deuxième édition, les randonneurs avaient le choix entre trois circuits (4, 5 ou 7 km) et deux circuits de 20 km étaient proposés par Marc Beland pour les cavaliers et les attelages.

Nous nous sommes retrouvés à une cinquantaine sur les chemins du Pas Saint L'Homer et des Menus alors que les 2 attelages et la dizaine de cavaliers sont allés vers la Madeleine Bouvet et Bretoncelles. Vers 12h30, tout le monde était arrivé pour s'hydrater et partager un pique-nique à l'ombre des peupliers. L'après-midi, pendant que certains jouaient aux cartes ou à des jeux de société, d'autres participaient à un concours de pétanque organisé par Jean-Claude. Tout le monde était ravi de sa journée et était prêt à remettre ça l'an prochain !



Photo de classe



PHOTO DE 1983-1984 - CLASSE DU PAS-SAINT-L'HOMER

2^{ème} rang : Frédéric Bonneau, Karine Hérisson, Nathalie Hérisson, Hélène Charreau, Céline Neil, Thierry Bonneau
1^{er} rang : Vincent Garel, Nadège Taillandier, Christian Garel, ?, Madame Coudray, Ronald David, Christelle Seguin, Céline Brunet

Adresses utiles

C.D.C. des Hauts du Perche

2, rue du Vieux Moulin
Longny au Perche
61290 Longny les Villages
Tel: 02.33.25.56.00
Ouvert au Public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Poste de Neuilly sur Eure

Le Bourg
61290 Neuilly sur Eure
Tél: 02.33.73.90.44
Horaires d'ouverture
Du lundi au samedi de 9h30 à 11h30

Mairie du Pas Saint L'Homer

4, place de la Mairie
61290 Le Pas Saint l'Homer
Tel : 02.33.73.95.46
mairie.passthomer@wanadoo.fr
Permanences :
lundi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30
lepassainthomer.wix.com/officiel

Syndicat des eaux SIAEP

Olivier Boulay
Tél : 06.20.74.46.09
Marc Pigeon - fontainier
Tél : 06.30.07.46.04

Déchetterie de Longny au Perche

Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h
Fermeture à 18h
du 1er avril au 30 septembre
www.smirtompercheornais.fr

Déchetterie de Rémalard

Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h
Fermeture à 18h
du 1er avril au 30 septembre

Recette : La gourmandise du Parc

Préparation : 1 heure – Cuisson : 10 mn

Ingrédients

Pour la génoise :

2 œufs
60 g de farine
60 g de sucre

Pour le mélange :

400 g de crème fouettée
125 g de chocolat blanc
80 g de sucre
2 cuillères à soupe de farine
250 g de lait
125 g de chocolat noir
4 feuilles de gélatine
2 jaunes d'œuf

La génoise :

Préchauffez le four à 150°C (Th 5)
Séparez les blancs des jaunes. Mélangez les jaunes et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
Incorporez la farine, puis les blancs montés en neige.
Versez dans un moule à manqué beurré et enfournez 10 mn.

Le mélange :

Trempez 2 feuilles de gélatine dans de l'eau froide.
Battez un jaune d'œuf avec 40 g de sucre jusqu'à ce qu'il blanchisse. Ajoutez une cuillère à soupe de farine et 125 g de lait bouillant en remuant. Ajoutez le chocolat blanc en morceaux et mélangez.

Faites réchauffer très doucement pendant 10 mn et, hors du feu, incorporez les feuilles de gélatine et mélangez. Laissez refroidir avant de rajouter 200 g de crème fouettée.

Démoulez la génoise, disposez-la sur une assiette et entourez-la d'un disque à pâtisserie. Puis versez le mélange au chocolat blanc.

Placez environ 1 heure au réfrigérateur.

Faites la même préparation précédente avec du chocolat noir et versez-la sur l'appareil au chocolat blanc qui doit être « solidifié ».

Laissez le tout au frais pendant 6 heures minimum.
Parsemez le dessus de copeaux de chocolat blanc réalisés avec un économiseur ou un zesteur avant de servir.

Bonne dégustation.

